



RECU EN PREFECTURE

Le 14 avril 2023

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20230406-D00711010-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

Publié le : 14/04/2023

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 6 avril 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2023, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 4), Mme Anne BENEDETTO (à compter de la question n° 4), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET (à compter de la question n° 4), Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 4), M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT (de la question n° 2 à la question n° 5 incluse), Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET (à compter de la question n° 6), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (jusqu'à la question n° 17 incluse), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME (à compter de la question n° 4), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAL, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 6), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 4), M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 12 incluse), M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 6), M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 4), Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 2)

Secrétaire :

Mme Marie LAMBERT

Étaient absents :

Mme Nathalie BOUVET, M. Cyril DEVESA, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET

Procurations de vote :

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. André TERZO (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Claudine CAULET à M. Damien HUGUET (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Julie CHETTOUH à M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 6), M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN, Mme Sadia GHARET à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Marie LAMBERT, M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Annaïck CHAUVET (à compter de la question n° 18), Mme Laurence MULOT à Mme Karine DENIS-LAMIT (de la question n° 2 jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Yannick POUJET à Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (à compter de la question n° 13), Mme Juliette SORLIN à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT, Mme Christine WERTHE à M. Saïd MECHAL (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 1 incluse).

OBJET : 44 - Actualisation de la liste des emplois permanents : création de 13 emplois

Délibération n° 2023/007110

Actualisation de la liste des emplois permanents : création de 13 emplois

Rapporteur : Mme Elise AEBISCHER, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 1	23/03/2023	Favorable unanime
Commission n° 3	22/03/2023	Favorable unanime

Résumé :

Il appartient au Conseil municipal de fixer les emplois nécessaires au fonctionnement des services. Il est proposé l'actualisation de la Liste des Emplois Permanents suite à la création de 13 emplois. Cette mise à jour concerne le budget principal uniquement.

Récapitulatif :

Filière Cadre d'emploi ou métier	Emplois ouverts au 01/01/2023	dont emplois à Temps Complet	Emplois ouverts après évolution	dont emplois à Temps Complet
Budget Principal	2004	1533	2017	1546
BA Archéologie préventive	3	3	3	3
BA Forêts	7	7	7	7
Somme :	2014	1543	2027	1556

I. Evolution des emplois

Pour concrétiser nos ambitions politiques et faire face à l'évolution de l'activité des services, les directions ont réalisé un travail prospectif sur leurs besoins en ressources, qui a fait l'objet d'une priorisation par la direction générale.

Sur la base de ces priorisations il est proposé la création de 13 emplois et le recalibrage de 16 emplois.

Budget principal :

- **Direction de la Citadelle :**
 - création d'1 emploi d'adjoint territorial du patrimoine (agent d'accueil et de surveillance) au sein du Musée de la Résistance et de la Déportation.
- **Direction de la Relation Aux Usagers :**
 - création de 2 emplois d'adjoint administratif (adjoint de gestion administrative) au sein du service des Formalités Administratives.
- **Direction des Sports :**
 - création de 4 emplois d'Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (Maitre-nageur Sauveteur) au sein du Service piscines-patinoire

- création d'1 emploi d'attaché (responsable de secteur) et suppression d'un emploi de rédacteur (chargé de gestion).
- **Direction Hygiène Santé et Communication**
 - création d'1 emploi d'attaché partagé entre les 2 directions pour développer la communication en santé
- **Direction Biodiversité et espaces Verts**
 - création de 2 emplois d'adjoint technique (jardinier)
- **Direction Sécurité et Tranquillité Publique :**
 - création d'1 emploi de rédacteur (chef de secteur) et suppression d'1 emploi d'attaché (Responsable de secteur),
 - création d'1 emploi de rédacteur (chargé de gestion) et suppression d'1 emploi d'adjoint administratif (adjoint de gestion administrative)
- **Direction de la Maîtrise de l'Energie :**
 - création de 5 emplois de technicien et suppression de 5 emplois d'adjoint technique (Electrotechnicien)
- **Direction de la Vie des Quartiers :**
 - création de 4 emplois d'assistant socio-éducatif et suppression de 4 emplois d'animateur (réfèrent familles)
- **Direction de la Communication :**
 - création d'1 emploi d'attaché (directeur adjoint)
- **Direction de l'Education :**
 - création de 2 emplois d'agent de maîtrise (chef d'équipe) au service Entretien patrimoine Logistique,
 - création de 4 emplois d'attaché et suppression de 4 emplois d'animateur

Synthèse

Cadre d'emploi	Création	Suppression	Synthèse
Technicien	+5		+5
Agent de maîtrise	+2		+2
Adjoint technique	+2	-5	-3
Attaché	+7	-1	+6
Rédacteur	+2	-1	+1
Adjoint administratif	+2	-1	+1
Adjoint du patrimoine	+1		+1
Animateur		-8	-8
Assistant socio-éducatif	+4		+4
Educateur des APS	+4		+4
TOTAL	+29	-16	+13

II. Budget Principal

Filière Cadre d'emploi ou métier	Cat.	Emplois ouvert au 01/01/2023	dont emplois à Temps Complet	Evolution	Emplois ouverts après mise à jour	dont emplois à Temps Complet
Emplois Fonctionnels		1	1		1	1
Directeur général adjoint	A	1	1		1	1
Filière administrative		236	235		244	243
Administrateurs Territoriaux	A	1	1		1	1
Attachés Territoriaux	A	63	63	+6	69	69
Rédacteurs Territoriaux	B	79	79	+1	80	80
Adjoints administratifs territoriaux	C	93	92	+1	94	93
Filière animation		466	56		458	48
Animateurs territoriaux	B	38	38	-8	30	30
Adjoints territoriaux d'animation	C	428	18		428	18
Filière culturelle		175	171		176	172
Attachés territoriaux de conservation du patrimoine	A	15	15		15	15
Bibliothécaires territoriaux	A	12	12		12	12
Conservateurs territoriaux des bibliothèques	A	2	2		2	2
Conservateurs territoriaux du patrimoine	A	8	8		8	8
Directeurs établissements territoriaux d'enseignement artistique	A	1	1		1	1
Professeurs territoriaux enseignement artistique	A	12	12		12	12
Assistants Territoriaux Enseignement Artistique	B	4	4		4	4
Assistants Territoriaux Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques	B	54	52		54	52

Adjoins du patrimoine territoriaux	C	67	65	+1	68	66
Filière médico-sociale		147	146		147	146
Cadres territoriaux de santé paramédicaux	A	1	1		1	1
Infirmiers Territoriaux en Soins Généraux	A	1	1		1	1
Médecins territoriaux	A	1	1		1	1
Puéricultrices territoriales	A	5	5		5	5
Auxiliaires de puériculture territoriaux	B	138	137		138	137
Auxiliaires de soins territoriaux	C	1	1		1	1
Filière Médico-technique		3	3		3	3
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	A	2	2		2	2
Péd Pod Erg Psy Ort Tec Man Pré Diét Ter	A	1	1		1	1
Filière Sécurité (Police Municipale)		70	70		70	70
Chef de service de Police Municipale	B	5	5		5	5
Agents de police municipale	A	65	65		65	65
Filière Sociale		139	134		143	138
Assistants territoriaux socio-éducatifs	A	3	3	+4	7	7
Educateurs territoriaux de jeunes enfants	A	35	35		35	35
Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	C	95	90		95	90
Agents sociaux territoriaux	C	6	6		6	6
Filière sportive		27	27		31	31
Conseillers territoriaux des activités physiques et sportives	A	4	4		4	4
Educateurs territoriaux des APS	B	23	23	+4	27	27
Filière technique		740	690		744	

						694
Ingénieurs territoriaux	A	29	29		29	29
Techniciens territoriaux	B	48	48	+5	53	53
Agents de maîtrise Territoriaux	C	80	80	+2	82	82
Adjointes techniques territoriaux	C	583	533	-3	580	530
TOTAL		2004	1533	+13	2017	1546

En application du statut de la fonction publique, l'ensemble de ces emplois ont vocation à être pourvus par des fonctionnaires, conformément aux articles L311-1 à L311-3 du code général de la Fonction Publique.

Toutefois, et par dérogation à ce principe, dans l'hypothèse où le poste ne serait pas pourvu par un fonctionnaire, un agent contractuel pourra être recruté en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique et percevra une rémunération fixée en référence à un grade du cadre d'emploi défini pour le poste en recrutement, ainsi que le régime indemnitaire afférent dans les conditions prévues par les délibérations en vigueur.

Le recrutement de contractuels pourra ainsi intervenir après que les mesures de publicité réglementaires auront été engagées afin de pourvoir l'emploi par voie de mutation ou de détachement d'un fonctionnaire, ou de recrutement d'un lauréat du concours correspondant. A cet effet, il aura été procédé à une large publicité.

A l'unanimité des suffrages exprimés (10 abstentions), le Conseil Municipal se prononce favorablement sur :

- la création nette de 13 emplois (création de 29 emplois et suppression de 16 emplois) au sein des services de la Ville,
- l'actualisation de la liste des emplois permanents pour tenir compte de l'ensemble de ces créations et recalibrages intervenant sur le budget principal,
- le recrutement d'agents contractuels sur les emplois permanents au sein de la Ville de Besançon, dans le cadre de la législation en vigueur et en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 45

Contre : 0

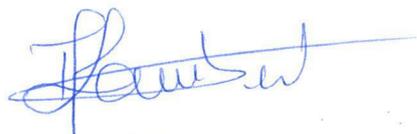
Abstentions* : 10

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

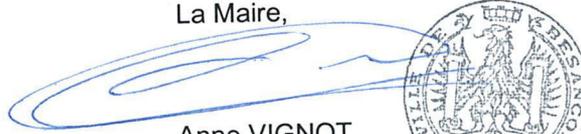
La Secrétaire de séance,



Marie LAMBERT,
Conseillère Municipale

Pour extrait conforme,

La Maire,



Anne VIGNOT

